



CONSEIL CENTRAL DE L'ACTION SOCIALE

108^{ème} session du 24 juin 2026

COMPTE RENDU UNSA DEFENSE



Le Secrétaire Général pour l'Administration a présidé le conseil Central de l'Action Sociale des Armées (108^{ème} session du CCAS), assisté du directeur de la DRHMD, du directeur du SCN/ASA, de la directrice du CTAS de Lyon.

Vos représentants UNSA Défense élus au CCAS : Sophie LE PERF et Hugues MATRAT.

A cause des conditions climatiques exceptionnelles, le CCAS n'a pas pu se tenir comme initialement prévu sur la BA105 à Evreux. La réunion s'est donc tenue en distanciel le 24 juin 2026 à 9h30. Après l'appel, il a été établi que le quorum était atteint.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance par le président, monsieur Mauriet secrétaire général pour l'administration,
- 2- Lecture des propos et déclarations liminaires
- 3- Validation du compte-rendu du CCAS du 3 décembre 2025 (vote),
- 4- L'action sociale des armées parée à une hypothèse d'engagement majeur,
- 5- L'action sociale des armées, une action sociale flexible et adaptable,
- 6- L'action sociale des armées, acteur social de référence
- 7- Questions diverses,

- 1) Après la vérification du quorum, le SGA explique que le format de cette 108^{ème} session du CCAS voit des modalités de réunion adaptées à cause des conditions exceptionnelles. L'ordre du jour est un débouché de discussions développées au cours des dernières semaines, lors des différents groupes de travail.
- 2) A suivi, la lecture des déclarations liminaires auxquelles le directeur des ressources humaines du ministère de la défense (DRHMD) a apporté quelques réponses :
 - 1- **Crèche de Biscarrosse** : ne rouvrira pas en septembre (sécurité pénale engagée de l'IGESA), une seule famille n'a pas trouvé à ce jour de solution. Un GT va être organisé pour permettre une garde d'enfants autour de DGA Biscarrosse. Le DRHMD ne cautionne pas l'état « navrant » de l'infrastructure de cette crèche, photos à l'appui.
 - 2- **Postes vacants des travailleurs sociaux** : un concours a été organisé, il reste 20 places vacantes.
 - 3- **Rénovation des comités sociaux** : suite aux demandes convergentes des différents représentants du personnel et des représentants des militaires, il a été acté l'ajournement de ce point et la création d'un CCAS extraordinaire avant fin août 2026 (3^{ème} ou 4^{ème} semaine de juillet pour discussion et vote). Le chef de service de l'ASA explique qu'après 6 mois de discussions, on ne peut pas reporter au-delà d'août, pour raison d'élections professionnelle. Chaque représentant (militaire, gendarmerie, OS) dit sa disponibilité pour fin





juillet. Mi-juillet, il y aura bien une COMM vers le personnel civil, une com généraliste, et fin août-début septembre, le document complet pour les élections sera mis à jour.

- 4- **Les AACV pourraient être liés à la commission locale futur format**
- 5- **Visio dans les commissions restreintes** : on peut rendre possible ce principe mais la priorité est de rester en présentiel.
- 6- **Contexte géopolitique et impact sur les équipes ASA** : merci aux OS pour leur dédier ce « mot » car leur travail est unanimement salué ainsi que leur résilience... (rapatriement militaires tombés, familles soutenues aux EAU etc...)
- 7- **Le MINARM s'est vu doté d'un budget à la hauteur des menaces et fait l'objet de critiques schizophréniques**, par d'autres ministères. Dispositions de la LPM ne se dégradent pas mais la jurisprudence est juste présente pour en faire un dogme => la LPM vient écrire dans la Loi ce qui a été pris en compte par la jurisprudence.

Mot du dialogue social : la directive d'un dialogue social plus fort, plus franc, ne s'enferme pas seulement à réunir les OS à l'exemple des réunions « RH de guerre » dont la 1^{ère} réunion est faite et seconde lundi prochain (29 juin).

3) Approbation CR du CCAS du 3 décembre : quorum atteint et vote adopté unanimité.

4) L'action sociale des armées parée à une hypothèse d'engagement majeur :

ASA ORION : la Directrice du CTAS de Lyon est pilote du GT « RH de guerre » :

- Tous services sollicités
- Intéresse beaucoup les agents
 - o Renforcer liens « circuit court »
 - o Préparer et soutenir => adapter humains et finances
 - o Simplifier
- Colonel de l'EMA : EMA contributaire, vignette RH guerre : 3 hackathons menés, merci aux ASA pour la simplification des demandes financières.
- En lien : Valérie Meunier : rapatriement des agents EAU.



CRISE AU MOYEN ORIENT : 196 familles + 1 ASA + 1 agent d'accueil ASA ont été concernés.

- ⇒ Soutien immédiat ASA + familles sur place : prise en charge familles et déplacées : 4 mars rapatriement en métropole.
- ⇒ PCA de tout le réseau mis en place à La Rochelle, dans les CTAS. Grande participation des CTAS de Rennes et d'Orléans.
- ⇒ Adaptation des prestations sociales, aide immédiate aux familles : accueil Istres et Orléans : 450 personnes + rapatriement 350 personnes ministère des affaires étrangères (à Istres) + 8 familles restées sur place et relogées dans le secteur civil : l'ASA est restée pour accompagner ces familles.
- ⇒ SOLIDARM/UNEO puis soutien au commandement, AS intégrée à la cellule de crise.
- ⇒ Mise en place d'une procédure de secours simplifiée => besoins de première nécessité, (ex transport vers lieu de repli, hôtel, participation aux factures d'hôtel). 171 secours pour un montant de 216000 €

1) L'action sociale des armées, une action sociale flexible et adaptable

- RENOVATION DES COMITES SOCIAUX : ajournement de ce point et renvoi à un CCAS extraordinaire
- PRÊTS MINISTERIELS ET PARTENARIATS BANCAIRES





- 29/09 => webinaire moyens techniques avec le crédit agricole
- Partenariat à voir avec la banque populaire

Merci aux équipes du SCN ASA pour les fiches transmises, notamment fiche n°5, qui permettent une bonne compréhension des sujets.

2) L'action sociale des armées, acteur social de référence COMPENSER L'ABSENCE

- Point d'entrée principal : absence
- Point d'entrée secondaire : la famille (prend en compte monoparentalité aussi).

VOTE : avis favorable à l'unanimité

ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR DE MISSION

- Point d'entrée principal : absence minimum 6 semaines
- Offre nouvelle au célibataire
- ⇒ Offres ASA/IGESA signées cet été : -50% pour les familles et offre « réduction » en week-end pour les célibataires.

FAMILLE DES ARMEES

C'est un réseau social dédié pour renforcer le lien entre les familles et la plateforme : échanges au quotidien. But : fidélisation du personnel + résilience de la famille.

CONCLUSION

La déclaration UNSA Défense comportait trois points qui ont été entendus :

- **Rénovation des comités sociaux** : l'absence de clarté sur l'organisation de commissions locales sur les bassins des anciens comités et surtout le flou sur la représentativité des membres nous a conduits à refuser un vote ce jour => l'ajournement a été acté par le président.
- **Acteurs sociaux** : nous avons rappelé le travail remarquable de nos acteurs sociaux pour lesquels un GT a eu lieu le 3 juin dernier afin de clarifier l'astreinte de ces personnels, le droit à la déconnexion. Nous avons aussi fait état d'une enquête sociale dont le compte-rendu nous avait été transmis, afin de prouver s'il le fallait, que l'esprit de communication ET le besoin d'un service social de proximité sont nécessaires.
- **AACV (allocation pour l'amélioration des conditions du cadre de vie en enceintes militaires)** : UNSA Défense regrette de ne pas être sollicitée sur ces AACV. La majorité des projets concernent les personnels militaires et bien souvent les personnels civils sont les grands oubliés de ces budgets. Nous souhaiterions que les représentants au sein des comités sociaux soient destinataires des notes de services des Com BDD afin de pouvoir proposer, le cas échéant, des projets en faveur de l'ensemble des personnels. Nous mesurons combien est exigeant l'engagement militaire et qu'une attention particulière doit leur être portée. Il ne faut pas pour autant en oublier les personnels civils. Il a été répondu par le président que cela pourrait être mis en place au sein des futures commissions locales émanant des comités sociaux renouvelés

Vos représentants UNSA Défense répondent présents pour faire valoir vos droits.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus du CCAS :

Sophie LE PERF, Hugues MATRAT, Véronique ROSSIGNOL, Albert MANUEL DE CONDINGUY

